

Home «Vallée de la Jogne»
Altersheim des Jauntales
Riau de la Maula 9
Case postale 48
1637 Charmey

Directeur, Luc Wicht
Tél. 026/927.54.54 ● fax 026/927.54.55
Courriel : direction@home-jogne.ch
Site : www.home-jogne.ch
Banque : Raiffeisen Vallée de la Jogne
CH68 8011 7000 0002 6002 2



CERTIFICAT MEDICAL pour court séjour

Ce certificat, complété par le médecin traitant, doit être adressé sous pli fermé à l'Infirmier chef, responsable des Structures d'Accueil pour les Aînés dans la Vallée de la Jogne, Home Vallée de la Jogne, CP 48, 1637 Charmey.

Au moment de l'accueil, une copie de ce certificat est envoyée au médecin conseil de l'assurance maladie de l'Hôte. Ce certificat a une durée de validité de 3 mois et il atteste la nécessité d'accueil dans un court séjour.

IDENTITE

Nom : Prénom :

Date de naissance :

Adresse :

MOTIF D'ACCUEIL

.....
.....
.....

DIAGNOSTICS

.....
.....
.....

TRAITEMENT ACTUEL

.....
.....
.....

ETAT GENERAL (bref statut)

.....
.....

ANTECEDENTS MEDICAUX, CHIRURGICAUX ET SEJOURS HOSPITALIERS

.....
.....
.....

Allergie, intolérance :

.....

Audition :

Vue.....

ETAT PSYCHIQUE

Orientation :

.....

Mémoire :

Etat psychique – communication :

.....

Sommeil :

AUTONOMIE

Alimentation :

.....

Hygiène :

Mobilisation (moyens auxiliaires) :

.....

Continence :

Incontinence due à une maladie ou à un accident (non due à l'âge) telle que sclérose en plaques, paralysie médullaire, paralysie cérébrale, maladie de Parkinson, démence : OUI NON

PHYSIOTHERAPIE OUI NON **ERGOTHERAPIE** OUI NON

Autre :

.....

REMARQUES EVENTUELLES

.....
.....
.....

Lieu et date :

Signature et timbre ou nom LISIBLE :

Date d'accueil : **Date de sortie :**

Ce certificat ne peut être détenu que :

- chez le Médecin Cantonal
- chez le Médecin conseil de l'assurance
- dans le dossier Infirmier du Court séjour